

revenus monétaires non imposables comme le supplément de revenu garanti et les prestations d'assistance sociale.

Seuils de faible revenu. Ce concept permet de faire la distinction entre les unités familiales à faible revenu et les autres unités familiales. Les seuils ont été déterminés séparément pour des familles de tailles différentes et demeurant dans des zones de degrés différents d'urbanisation, à partir des données sur les dépenses des familles pour 1978. Ils ont été choisis en partant du point de vue que les familles dont les revenus sont inférieurs à ces limites dépensent normalement au moins 58.5 % de leur revenu pour l'alimentation, le logement et l'habillement, et se trouvent vraisemblablement dans la gêne. Ils ont été réexaminés à la lumière de données plus récentes sur les dépenses des familles (1982), et il n'a pas été nécessaire de les réviser. Les seuils de faible revenu établis par Statistique Canada sont couramment appelés «seuils de pauvreté», lesquels n'existent pas officiellement et ne sont pas présentés comme tels par Statistique Canada.

5.8.2 Tendances des revenus, 1971-85

Les tableaux 5.27 et 5.28 présentent les revenus des familles au Canada échelonnés sur un certain nombre d'années. La première partie du tableau 5.27 révèle que le revenu moyen (en dollars courants) est passé de \$10,368 en 1971 à \$38,059 en 1985, mais ce changement ne tient pas compte de la diminution du pouvoir d'achat du dollar. La deuxième partie des tableaux 5.27 et 5.28 en tient compte et indique le revenu moyen en dollars constants de 1985.

En 1985, les revenus moyens des familles s'échelonnaient entre \$30,000 environ (Terre-Neuve et Île-du-Prince-Édouard \$29,629 et \$30,943 respectivement) et plus de \$40,000 (Alberta et Ontario \$40,736 et \$41,775 respectivement). L'Ontario et l'Alberta présentaient des revenus moyens des familles supérieurs à la moyenne nationale.

Le tableau 5.30 présente des données historiques par quintile pour les familles, les personnes seules et l'ensemble des unités (familles et personnes seules réunies). En 1985, les 20 % des familles au haut de l'échelle (celles dont les revenus sont supérieurs à \$53,400) ont reçu 39.4 % du revenu, tandis que les 20 % au bas de l'échelle (revenus inférieurs à \$17,834) en ont reçu 6.3 %. La valeur médiane au point milieu se situe à \$34,076.

Le tableau 5.31 indique l'incidence du faible revenu chez les familles et les personnes seules, et il compare certaines caractéristiques des familles et des personnes seules à faible revenu à celles des familles et personnes seules à revenu plus élevé. En 1985, l'incidence du faible revenu chez les familles (ou le pourcentage de familles au-dessous

des seuils de faible revenu) était de 13.3 % et, chez les personnes seules, de 36.8 %.

Si l'on considère l'âge et le sexe du chef, les familles dont le chef était une femme âgée de moins de 65 ans (la majorité étant des familles monoparentales) présentaient l'incidence la plus élevée de faible revenu parmi les familles, soit 46.7 %; du côté des personnes seules, les femmes âgées de moins de 65 ans avaient le taux le plus élevé, soit 51.0 %.

5.9 Dépenses des familles

Les enquêtes sur les dépenses des familles effectuées auprès des ménages fournissent des renseignements sur la consommation qui peuvent être rattachés aux caractéristiques telles que l'emplacement géographique, la taille de la famille et le niveau de revenu.

Une des fonctions premières de ces enquêtes est de fournir des renseignements en vue de l'établissement, de l'examen et de la révision des coefficients de pondération de l'indice des prix à la consommation. À l'origine, ces petits sondages sur les dépenses, effectués depuis 1953 dans certains centres urbains du Canada, devaient permettre de suivre l'évolution des régimes de dépense d'un groupe bien défini de familles urbaines à revenu moyen, considéré comme «groupe cible» de l'indice des prix à la consommation. La demande de statistiques sur les dépenses, pour répondre à d'autres besoins des administrations publiques, des entreprises, des organismes d'assistance sociale et des chercheurs universitaires, a donné lieu à un élargissement du champ d'observation et de la taille des enquêtes.

La plus récente enquête, menée en février et en mars 1985, se rapporte à l'année civile 1984 et inclut certaines villes seulement. La dernière enquête conduite à l'échelle nationale est celle de 1982.

5.9.1 Concept de la famille (unité de dépense)

Dans les enquêtes sur les dépenses des familles, la famille, ou unité de dépense, est définie comme étant un groupe de personnes qui dépendent d'un revenu commun ou mis en commun pour les principaux postes de dépense et qui vivent dans le même logement, ou encore une personne financièrement indépendante vivant seule. Dans la plupart des cas, les unités de dépense de deux personnes ou plus sont apparentées par le sang, par alliance ou par adoption et correspondent par le fait même à la définition de la famille économique utilisée dans les enquêtes sur le revenu des familles. Toutefois, si l'on considère l'unité de dépense, il y a beaucoup moins de personnes seules étant donné qu'un grand nombre des personnes non apparentées forment des unités de